



**HAL**  
open science

## **Circulation et renouvellement des codes et pratiques balnéaires**

Magali Talandier

► **To cite this version:**

Magali Talandier. Circulation et renouvellement des codes et pratiques balnéaires. Philippe Duhamel, Magali Talandier et Bernard Toulie. Le balnéaire. De la Manche au monde, Presses Universitaires de Rennes, pp.177-188, 2015, Collection Art et Société, 978-2-7535-4069-9. ⟨halshs-01218215⟩

**HAL Id: halshs-01218215**

**<https://shs.hal.science/halshs-01218215v1>**

Submitted on 11 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Pour citer cet article :**

Talandier, M. (2015). Circulation et renouvellement des codes et pratiques balnéaires. Dans "Philippe Duhamel, Magali Talandier et Bernard Toulhier (dir.), *Le Balnéaire. De la Manche au monde*. coll. "Art & Société", Presses universitaires de Rennes, 2015, 384 pages.

**Circulation et renouvellement des codes et des pratiques  
balnéaires**

Magali TALANDIER  
Maitre de conférences  
Université Joseph Fourier de Grenoble  
UMR Pacte

La première partie de cet ouvrage était consacrée à la naissance et aux premières diffusions du modèle balnéaire en tant que pratiques corporelles, mais aussi architecturales et urbanistiques. L'idée de modèles et de circulation de modèles sociaux, culturels, économiques, politiques... n'est pas nouvelle en sciences sociales. C'est, par exemple, un champ de recherche relativement bien investi en aménagement et études urbaines. Les travaux de MacCann et Ward (2012) ont permis de préciser les processus de circulation des modèles urbains : quels réseaux, quels circuits, quels acteurs permettent cette diffusion et transformation de ces modèles. La mondialisation a naturellement stimulé ce type de questions. Les échanges intra-européens et euro-atlantiques ont été souvent étudiés (Rodgers, 1998 ; Pinol et Walter, 2003). L'un des aspects de la diffusion des modèles concerne également l'exportation des méthodes et concepts vers les pays colonisés (Goerg et Huetz de Lempis, 2003), et plus récemment, vers les pays en développement. Le transfert des politiques publiques en matière de développement local sont également des sujets largement investis et qui peuvent encore occasionner de vifs débats (Koop et Amilhat, 2011). Mais, il faut noter aussi la diversification des pays ou régions émetteurs. Certains pays dits « émergents » deviennent exportateurs de modèles urbains : la Corée du Sud (Fabre, 1999) ; le Liban (Verdeil, 2002, 2005 ; Ghosn, 2005), mais aussi plus récemment Dubaï (Texier, 2010) ou Singapour (Guillot, 2005). Le regard se déplace et la logique de transfert « nord-sud » ne prévaut plus, faisant des pays récepteurs non plus de simples laboratoires de reproduction, mais les nouveaux acteurs des changements en cours.

En filigrane des pages qui suivent, il y a cette volonté de dépasser les connotations simplistes et souvent négatives qui peuvent être associées à l'idée de circulation des modèles. En effet, il nous semble que ce ne sont pas de simples processus d'imitation, de mise sous influence, de folklorisation, de kitch, de simple transfert... que nous observons. Comme l'Europe a pu craindre l'américanisation de la société, ce sont aujourd'hui la « shangaïsation » des économies ou bien encore la « dubaïsation » de l'urbanisme qui sont sujets d'inquiétude. Notre discours n'est pas non plus angélique. La démesure et les conséquences dramatiques de ces modèles d'urbanisation pour l'environnement ne sont plus à démontrer. Ce n'est pas tant la valeur esthétique, morale, environnementale, économique... des modèles balnéaires que nous traitons ici, mais leurs codes, usages et mutations par diffusion. Etudier la circulation des modèles, c'est dépasser l'idée de simple transfert pour observer et analyser les éventuels effets d'appropriation, d'hybridation, de métissage, d'échange ou bien encore de réciprocité qui se tissent par ces mécanismes visibles et invisibles.

Cette deuxième partie s'appuie sur le regard croisé de chercheurs géographes mais aussi économistes, historiens de l'architecture ou bien encore sociologues. Tous ont cherché à comprendre les codes et les usages de ce modèle balnéaire en tant que pratique contemporaine du tourisme, mais aussi de l'habiter.

Plusieurs séries de questions sont soulevées.

La première porte sur ce paradoxe apparent d'une généralisation (par circulation) d'un modèle construit sur des spécificités territoriales et culturelles.

Comment concilier spécification, patrimonialisation, mondialisation et tourisme ? Quels sont les appropriations plus ou moins exotiques vues depuis l'occident et sur quelles spécificités se construisent-elles ?

La deuxième vague de questions porte sur l'influence du modèle balnéaire dans nos choix résidentiels.

Comment ce modèle change notre façon d'habiter l'espace ? Quelles en sont les conséquences pour les territoires concernés ?

## **1 De la spécificité territoriale... au syncrétisme culturel**

Le développement des stations balnéaires depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle repose à la fois sur des ressources et des leviers exogènes au lieu (effet de mode, accessibilité, intervention de l'Etat...) mais aussi sur des ressources endogènes, spécifiques à chaque site en fonction du climat, de l'orientation de la plage, de la qualité des vagues ou au contraire du calme de la mer, de l'architecture locale, de la culture, de l'histoire locale, des acteurs etc. Ce territoire qui devenu station est « *par nature quelque chose d'éthique* » (Berque, 1996). C'est un territoire naturel, économique, mais aussi culturel au sens que donne Paul Claval à la culture, à savoir « *l'ensemble de ce que les hommes reçoivent en héritage, ou qu'ils inventent [...] l'ensemble des représentations sur lesquelles repose la transmission des sensibilités, des idées et des normes d'une génération à une autre, ou entre partenaires du même âge* » (Claval, 1995). Si le territoire produit du culturel, le culturel produit en retour du territoire (Bonnerandi, 2005).

C'est cette imbrication entre culture et territoire qui fait la spécificité du lieu. A ce titre le bord de mer, comme tout type d'espace, peut constituer une ressource territoriale. C'est-à-dire une ressource spécifique, non délocalisable, présente ici et nulle part ailleurs. Le processus de spécification passe par la révélation de cette ressource restée latente pendant des siècles dans sa fonction touristique. C'est le processus de jeux d'acteurs, « étrangers » et locaux, qui permet de révéler, mettre en marché, exporter au risque de folkloriser, diront certains, ce modèle dans ses pratiques, ses usages et son aménagement. Ces processus d'activation de la ressource par des opérateurs ont été mis en évidence par de nombreux auteurs (Gumuchian, Pecqueur, 2007 ; François et alii, 2006, 2013), en particulier sur les espaces ruraux ou de montagne en France et à l'étranger (Mollard, Pecqueur, Moalla, 2005 ; Angeon, Vollet, 2008 ; Sénil, 2011). Plus proche de notre thématique, Guibert considère la vague comme une ressource territoriale pour le littoral atlantique (Guibert, 2006).

Dans des travaux plus récents, Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil tentent de distinguer la ressource territoriale de la ressource patrimoniale (Landel, Sénil, 2009). Pour eux, le patrimoine possède une dimension collective que toutes les ressources spécifiques n'ont pas. Il apparaît donc que, si une ressource « *est toujours un moyen de créer de la richesse* » (Brunet, Ferras, Thery, 1992), il serait erroné de supposer que ces fins marchandes sont seules et uniques, tout particulièrement dans le cas du patrimoine.

Le patrimoine induit également une mise en prospective. Accepter la dimension patrimoniale des sites balnéaires, c'est en reconnaître la valeur passé, présente mais aussi à venir, puisque le patrimoine se définit comme « *un ensemble d'attributs, de représentations et de pratiques fixé sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrété collectivement l'importance présente intrinsèque (ce en quoi cet objet est représentatif d'une histoire légitime des objets de société) et extrinsèque (ce en quoi cet objet recèle des valeurs supports d'une mémoire collective), qui exige qu'on le conserve et le transmette* » (Lazarotti, 2003).

Le patrimoine constitue alors une valeur ajoutée du territoire, une ressource territoriale dans lequel le tourisme peut jouer le rôle d'opérateur. Dans un premier article, Olivier Lazarotti revient sur ce processus de valorisation touristique du patrimoine dans le cas de la station balnéaire d'Onival et du site des dunes de Slack classé en ZNIEF<sup>1</sup>. Dans ce second cas, sommes-nous en présence « d'un littoral-identité, ou littoral-patrimoine, construit, en inventant des rapports nouveaux entre tourisme et environnement, rapports harmonieux, équilibrés et durables » (Fougné, 2008) ?

Dans un deuxième article, Nathalie Fabry et Sylvain Zeghni nous proposent d'explorer la valorisation des spécificités de Deauville par le marketing. Ils montrent le processus d'émergence de la marque « Deauville », qui s'insère selon eux dans une stratégie de spécification puis de clustérisation des activités qui ont fait la renommée internationale de cette station.

Dans les deux exemples précédents, on conçoit aisément comment le patrimoine balnéaire s'insère dans un processus à la fois révélateur et auto-constructeur d'une ressource qui se veut spécifique et culturellement ancrée dans son espace. Mais quand les lieux se nomment Abu Dhabi ou Dubaï... peut-on encore convoquer les notions de patrimoine et de spécificité pour qualifier le « modèle » ? La démesure est telle que nos codes sont brouillés, nos concepts un peu faiblards... si la fonction touristique demeure l'une des facettes de ces stations mégapolisées, en revanche pas ou peu de trace de ressource patrimoniale. Dans le troisième article, Simon Texier souligne le caractère générique de l'architecture d'Abu Dhabi et n'y perçoit pour l'instant aucune réelle théorisation, même si Dubaï comme Abu Dhabi s'imposent comme de nouveaux modèles pour de nombreuses métropoles du Sud qui s'en inspirent.

Laissons à présent le registre de l'aménagement territorial, patrimonial et architectural, pour interroger la circulation du modèle balnéaire dans la « simple » pratique du bain.

Là encore, cette fois ce n'est plus le territoire qui est culturel, mais la pratique du bain. Elle a ses codes, ses us, ses croyances et ses mythes qui varient dans le temps et l'espace.

---

<sup>1</sup> Zones naturelles d'intérêt économique, faunistique et floristique

Dans son article, Jean Corneloup revient sur les différentes formes culturelles qu'a pu revêtir au cours des siècles le bain de mer, mais aussi les autres pratiques récréatives (sportives ou non) que permettent la plage et la mer. De la forme traditionnelle à la forme transmoderne, l'auteur montre la complexité et les nombreuses hybridations de cette pratique balnéaire aux apparences si simple.

Cette diffusion et ce métissage du modèle est à la fois diachronique et spatiale. Ainsi, comment se baigne-t-on en Inde et en Chine, ces géants que l'on se plaît tant à observer ? Le tourisme y est encore relativement peu pratiqué, mais ce sont pourtant déjà plusieurs centaines de millions d'indiens et de chinois qui le pratique. 15% des chinois partent en vacances, ce qui fait déjà 300 millions de touristes (Taunay, 2011) ! A titre indicatif, la France, première destination touristique au Monde, compte 108 millions de touristes en 2013. L'Inde, sous une autre forme, découvre aussi le tourisme et les stations balnéaires se développent.

Sur le cas de la Chine, Benjamin Taunay nous rappelle dans son article que le bain (chaud et thérapeutique) est en réalité une pratique ancienne en Chine. Sa transposition au plus grand nombre, et en mer, fait émerger de nouvelles difficultés, de nouveaux obstacles sociaux, corporels, réglementaires auxquels doit faire face le « plageur » chinois. Si la photo de baigneuses chinoises en *facekini* publiée par le *New York Times* en août 2012 a fait le tour du monde, Nicolas Taunay nous offre des clés pour mieux comprendre ces nouvelles pratiques balnéaires.

Isabelle Sacareau nous invite à un voyage en Inde. Le bain est cette fois emprunt de religiosité et de spiritualité. En retrait de la mer, l'Inde innove et propose des *ayurvedic health resort*, qui marient tradition médicale indienne et spa occidental. Là encore, l'idée de simple transfert ou d'imitation n'est pas de mise et Isabelle Sacareau nous permet de mieux comprendre les hybridations à l'œuvre.

Ainsi, l'ensemble de ces six premiers articles montre, chacun à leur façon, comment la globalisation et la circulation du modèle récréatif génère de nouveaux rapports au territoire et de nouvelles pratiques culturelles pour partie spécifiques, pour partie génériques, mais tour à tour nouveaux modèles, déjà en mutation.

La deuxième série d'articles clôture cet ouvrage en revenant finalement à l'occupation par les populations de ces espaces devenus stations parfois patrimoniales, souvent familiales, éventuellement religieuses, de plus en plus mondialisées... en tout cas multiples et complexes. Aujourd'hui, qui fréquentent les stations nées en Europe au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle ? Pour y faire quoi ? S'y détendre, se baigner, mais aussi, et de plus, s'y installer. C'est sur la notion d'habiter et de résidentialité que se prolonge notre propos... certains y voient déjà un après- ou post-tourisme (Martin et alii, 2012).

## **2 Le Balnéaire : d'un modèle de villégiature à un modèle de résidentialité**

« L'invention de l'un (le littoral) est en partie réalisée au moyen de l'invention de l'autre (le tourisme) selon une certaine alchimie au sein de laquelle ont été identifiés deux composants la plage et eau et une dynamique le renouvellement permanent des activités et des pratiques » (Duhamel, Knafou, 2003). Littoral et tourisme vont de pair, depuis longtemps et probablement pour longtemps encore. La mer reste la première destination touristique, que ce soit en France ou ailleurs dans le Monde. Certes, le modèle des 3 « S » (sun, sand, sea) est quelque peu ébranlé,

mais condamner pour autant au déclin ou à la friche les stations balnéaires paraît un peu précipité. Par contre, leur évolution vers des espaces de plus en plus résidentiels et de moins à moins récréatifs pose question.

Restons un peu sur la France...

Le littoral français compte, en 2009, 358 000 habitants de plus qu'en 1999, soit une progression de 6 %, ce qui n'est pas spectaculaire mais simplement égal à la croissance démographique moyenne des communes françaises. La densité y est de 275 habitants au km<sup>2</sup>, c'est certes 2,5 fois plus que la moyenne nationale, mais ces taux restent relativement modérés (la densité de Paris est par exemple de 20.000 hab. /km<sup>2</sup>). Bien sûr, les résultats sont très différents selon les côtes. De nombreuses communes des bords de Manche perdent de la population, ou bien encore de grandes villes comme Le Havre, Brest, Dunkerque, Calais mais aussi Nice.

Toutes les communes littorales ne sont pas considérées par la législation comme des stations touristiques. En 2009, la France a revu ses critères de « labellisation » pour établir la liste des communes dites touristiques parmi lesquelles les plus attractives sont classées en stations touristiques<sup>2</sup>. La distinction entre station balnéaire, de tourisme, de sports d'hiver et d'alpinisme, hydrominérale, climatique et uvale a été supprimée. Ainsi, on compte au 01 janvier 2013, 217 communes littorales (sur 970 qu'en compte la France) classées en station touristique.

**Carte 1 : Les stations touristiques en France métropolitaine, en 2013**

**Source : DGCIS, réalisation Magali Talandier**

La pression démographique est-elle plus réellement forte dans ces stations qu'ailleurs sur le littoral ?

Dans les stations balnéaires, la population progresse de 4,9% contre 7,5% dans les autres communes littorales. Dans le cas des stations, cette croissance est principalement portée par l'attractivité migratoire, même si le solde naturel y est positif. Entre 30 et 31% de la population résidente est retraitée dans ces communes (ce taux est de 26% en France). Les stations apparaissent plus densément peuplées par rapport à la superficie au sol (532 hab. /km<sup>2</sup>) et ce même sans les touristes.

Enfin et surtout, c'est la progression du nombre de résidences principales qui est révélatrice. Deux tiers des nouveaux logements sont déclarés en résidences principales pour un tiers seulement en résidences secondaires !

On peut parler de résidentialisation rapide des stations. Plus précisément, on assiste à la continuation du modèle touristique doublée d'une progression du nombre de résidents permanents. Cette tendance générale n'est cependant pas révélatrice de tous les espaces littoraux. Les cartes suivantes nous permettent de mieux situer le phénomène.

**Carte 2 : Variations de la population dans les communes littorales entre 1999 et 2009**

**Source : d'après Insee, calculs et réalisation Magali Talandier**

---

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements, voir sur le site de la DGCIS  
<http://www.dgcis.gouv.fr/tourisme>

Sur la **carte 2**, nous voyons que la plupart des communes du littoral français connaissent une progression de leur population. Néanmoins, on peut noter une plus grande concentration de communes en déclin démographique sur les côtes de la Mer du Nord et de la Manche. Parmi les communes-stations qui ont perdu le plus d'habitants entre 1999 et 2009, on trouve Villefranche-sur-Mer, Trouville, Deauville, Le Touquet-Paris-Plage, Etretat, mais aussi par exemple Biarritz, Saint Malo ou Saint-Tropez. Parmi les stations qui connaissent un fort développement résidentiel, nombreuses sont situées dans le Languedoc-Roussillon : Gruissan, Leucate, Le Grau-du-Roi, Aigues-Mortes, La Grande-Motte, Canet-en-Roussillon, Valras-Plage, Marseillan... mais aussi sur la côte atlantique Messanges, Lacanau, Seignosse, Biscarosse...

**Graphique 1 : Variations de la population dans les stations balnéaires par départements entre 1999 et 2009 (en %)**

Source : d'après Insee, calculs et réalisation Magali Talandier

Le **graphique 1** représente les évolutions de la population cette fois uniquement dans les stations balnéaires des départements, classés du Nord au Sud, puis, pour la Méditerranée, classés de l'Ouest à l'Est. Sur la façade ouest, plus on se dirige vers le Sud et plus la croissance démographique est forte. En méditerranée, plus on se dirige vers l'Est et plus les taux de progression se réduisent (à l'exception du Gard). Enfin, plus ponctuellement, on peut également souligner la vitalité de la côte Aquitaine (dép. 40).

**Carte 3 : Variations positives des résidences principales et négatives des résidences secondaires entre 1999 et 2009**

Source : d'après Insee, calculs et réalisation Magali Talandier

Sur la **carte 3**, nous avons représenté les communes dans lesquelles le nombre de résidences secondaires déclinent, afin d'identifier les zones à forte pression résidentielle. Là où le résident permanent remplacerait peu à peu le touriste. Sur cette même carte, nous avons également fait apparaître les communes dans lesquelles les résidences principales déclinent. On observe plusieurs configurations.

Il y a des zones où les résidences secondaires diminuent rapidement, alors même que le nombre de résidences principales progresse (des ronds bleus sans carrés verts sur la carte). Il s'agit de communes littorales situées à proximité de grandes agglomérations urbaines dont on connaît le dynamisme. Dans ces espaces littoraux, la périurbanisation gagne les côtes et prend probablement peu à peu le dessus sur les autres fonctions du site. C'est très nettement le cas à proximité des aires urbaines de Nantes, de Bordeaux, de Montpellier ou encore d'Aix-Marseille. Par contre, pour Nice, Bayonne ou Perpignan, on remarque des évolutions plus complexes. Enfin, sur les bords de la Manche, le cumul d'un repli des résidences secondaires et principales se confirment. La population permanente mais aussi celle des résidents secondaires diminuent.

Comme précédemment observons la tendance pour les stations balnéaires par départements.

**Graphique 2 : Part des stations balnéaires dans lesquelles la variation des résidences principales est plus rapide que celles des résidences secondaires entre 1999 et 2009, par département (en %)**

Source : d'après Insee, calculs et réalisation Magali Talandier

Nous avons vu que dans les stations touristiques du littoral, deux tiers des nouveaux logements était des résidences principales et un tiers des résidences secondaires. Le **graphique 2** souligne les variations de ce taux moyen d'un département à l'autre. Sur les bords de la Manche et de l'Atlantique, la pression résidentielle est moins forte qu'en Méditerranée, la tendance est assez stable, autour de 50% (ce qui est déjà beaucoup). Mais sur ce littoral, quelques départements se détachent avec des taux supérieurs à la moyenne française. Dans le Nord (59), le taux maximal est atteint en raison de la présence de Dunkerque, dans la Seine-Maritime (76) ce sont les communes du Havre, et sa voisine Sainte-Adresse qui expliquent ce phénomène. Dans le Côtes-D'armor (22), ce sont en revanche de plus petites communes qui sont concernées comme Fréhel, Tréguier, Ploulec'h, Plérin ou Lannion. Enfin, en Gironde, le bassin d'Arcachon et les communes littorales subissent une forte pression démographique, notamment en raison de la proximité de Bordeaux. Inversement, dans la Manche ou l'Ille-et-Vilaine, la pression résidentielle est moindre.

Sur le pourtour méditerranéen, les Pyrénées-Orientales sont dans une situation extrême, avec un recul des résidences secondaires et de forte croissance des résidences principales. C'est plus précisément le cas d'Argelès-sur-Mer et de Canet-en-Roussillon. La pression reste très forte dans l'Aude et l'Hérault ou bien encore en Corse (80% des nouveaux logements sont des résidences principales), même si le nombre de résidences secondaires continuent de s'accroître. Dans les Bouches-du-Rhône, c'est la présence de Marseille (considérée comme station touristique) qui influence les résultats. Sur la Côte varoise et azurée, on se situe à la moyenne française.

Les stations balnéaires se « résidentialisent » toutes, ou presque, mais à des rythmes variables... et c'est, là encore, à une certaine forme d'hybridation que l'on assiste avec des fonctions touristiques qui se maintiennent ou se développent (la mer reste la destination phare pour les vacances) et des fonctions résidentielles qui s'affirment de plus en plus. Les conséquences économiques sont claires : pression foncière et hausse des prix de l'immobilier (ce que l'on peut également observer dans les stations prisées des Alpes (Duvillard, 2010)) ou bien encore essor d'une économie résidentielle et présente.

L'économie résidentielle a été définie par Laurent Davezies comme étant l'ensemble des flux qu'un territoire capte à l'extérieur grâce à ses aménités résidentielles (dépenses de tourisme, retraites, revenus de navetteurs qui habitent le territoire mais n'y travaillent pas) (Davezies, 2008). L'économie présente, selon la terminologie de l'Insee, correspond à l'ensemble des activités consommées localement par des personnes présentes dans les territoires (commerces, services, activités culturelles, récréatives etc.).

Le calcul des bases économiques qui permet de mesurer le poids respectif des bases productives, résidentielles, publiques ou sociales (méthode disponible dans Talandier, 2007) n'a pas grand sens à l'échelle communale. On peut néanmoins à titre indicatif, estimer ces bases pour l'ensemble des stations balnéaires françaises.

Sans grande surprise, deux tiers des bases économiques ou revenus externes captés par les stations sont liés à l'économie résidentielle. Plus étonnamment peut-être, le poids des dépenses touristiques domine finalement à peine celui des retraites. Ainsi, 26,7% des bases sont issues des dépenses touristiques, 23,5% de la présence des retraités qui habitent dans ces territoires. Autre phénomène non négligeable, le poids des bases sociales et sanitaires. Comme dans tout territoire en France, les revenus de transfert font partie des flux importants qui irriguent les espaces indépendamment de leur capacité productive. Mais la concomitance de touristes, retraités plutôt aisés et population précaire dans ces espaces mériterait de mener des enquêtes

qualitatives plus poussées pour comprendre qui, et comment, on habite dans ces stations. Les bases productives et publiques sont faibles. Ces moyennes sont néanmoins le résultat de types de stations extrêmement diverses. Nous avons refait les calculs en ôtant les grandes communes métropolitaines classées comme station touristique : Nice, Marseille, Le Havre et Dunkerque. Les résultats obtenus sont tout-à-fait comparables. Les stations balnéaires se définissent par une économie touristique et résidentielle dans laquelle le poids des retraités est devenu l'un des piliers du système, devant le phénomène plus récent peut-être de périurbanisation et afflux d'actifs navetteurs. Enfin, des signaux forts indiquent aussi que la précarité n'est pas absente de ces lieux.

L'impact en termes d'économie présentielle<sup>3</sup>, mesurée par l'emploi salarié privé au 31 décembre dans les secteurs qui répondent à la demande locale des ménages est assez significatif de cette tendance. Le fait que les chiffres de l'Unedic soient issus de statistiques hors période estivale est particulièrement intéressant ici, puisque l'on mesure le seuil incompressible d'emplois dans les stations. Les stations comptent 100 emplois présentiels pour 1000 habitants en 2006, contre 70 en moyenne en France. Ce type d'emplois progresse rapidement : +30% dans les stations balnéaires et +27% en moyenne en France.

Les stations se caractérisent donc par une économie qui tend à se diversifier passant du tourisme au résidentialement-touristique, ce qui assure à la fois un niveau d'offre de commerces et services marchands supérieur à la moyenne française et en rapide progression. Ce glissement, ces modifications dans nos modes et nos façons d'habiter se traduisent concrètement par l'émergence de nouveaux modèles économiques, sociaux, culturels... avec leurs nouveaux codes. Retrouver dans le quotidien ce désir de vacances signifie aussi pour les acteurs locaux, les urbanistes et les architectes devoir répondre à ces aspirations et ainsi participer à la mise en désir des territoires dans les pays du Nord comme du Sud<sup>4</sup>.... avec tous les risques que cela comporte (Talandier, 2012).

Pour conclure cet ouvrage, trois articles sont proposés. Ils prolongent notre questionnement sur ce désir d'agrément et ces façons d'habiter.

L'article proposé par Niels Martin reprend la notion de *amenity migration* proposée en 1986 par Laurence Moss pour décrire le phénomène de migrations vers les espaces ruraux américains, motivées par un désir d'aménités et non par des considérations économiques. En ce concept, qui a plutôt été utilisé pour décrire les stratégies résidentielles des néo-ruraux, peut-il nous servir à mieux comprendre ces migrations vers les stations balnéaires ? C'est la question que nous avons posé à Niels Martin.

Si les migrants d'agrément ont franchi le cap et ont traduit leurs aspirations en stratégie résidentielle, Christophe Terrier nous montrera que ce n'est peut-être pas tant la figure de

---

<sup>3</sup> Nous ne retenons pas, contrairement à l'Insee, les activités de secteur de la construction dans cette économie. La construction comme une partie des services supérieurs (que l'Insee classe en non présentiel) sont regroupées dans une sphère que nous qualifions de mixte. Pour plus de détail, voir par exemple le travail réalisé par Magali Talandier et Nova 7 pour le Grand Lyon :

<http://ebookbrowse.net/nova7-l-economie-de-proximite1-developper-l-emploi-pdf-d542703039>

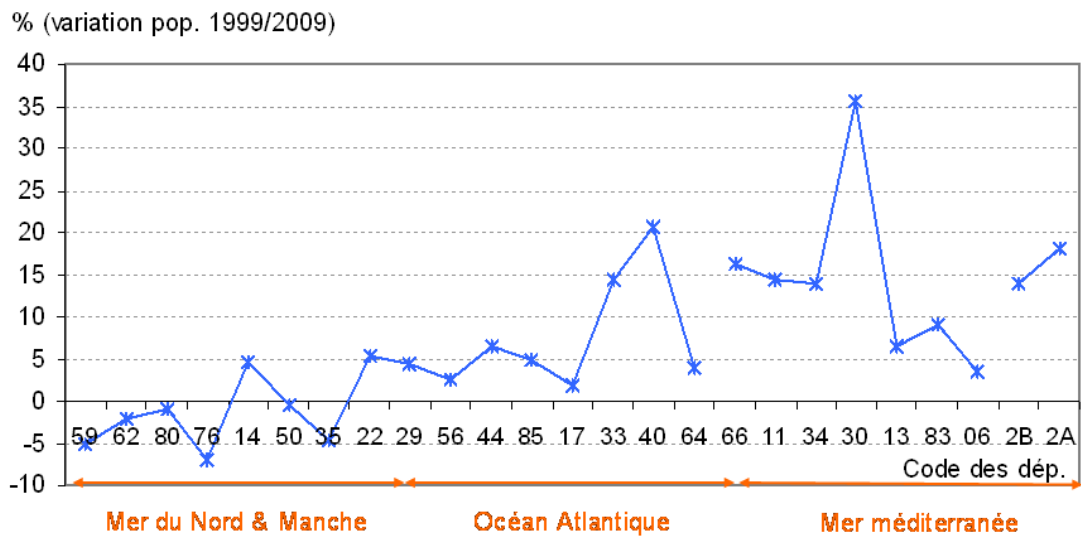
<sup>4</sup> Le succès des condominiums construits autour des bassins aquatiques, palmiers, cascades, bains de soleil... et autres symboles des résidences de tourisme en est l'une des expressions dans de nombreux pays du Sud. Voir par exemple le projet résidentiel de Bishan à Singapour.

<http://www.msafdie.com/#/projects/bishanresidentialdevelopment>

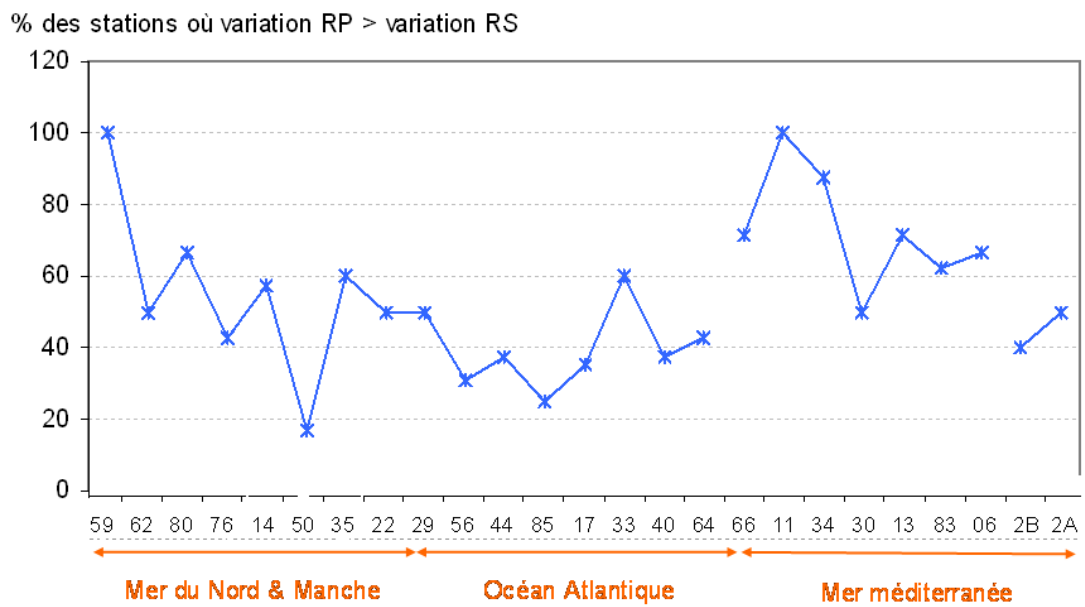
l'habitant qui importe mais plutôt celle du présent. Il revient sur cette notion de présence, proposée en 2005, et qui a depuis fait couler beaucoup d'encre.

Enfin, c'est tout simplement sur la notion d'habiter que nous terminerons ce tour d'horizon en laissant le soin à Mathis Stock de décliner sa notion d'habiter polytopique sur le cas de la station balnéaire. C'est sur Brighton et Hove que l'auteur développe son propos, nous permettant par la même occasion de terminer cet ouvrage comme nous l'avons commencé, à savoir sur une touche anglaise !

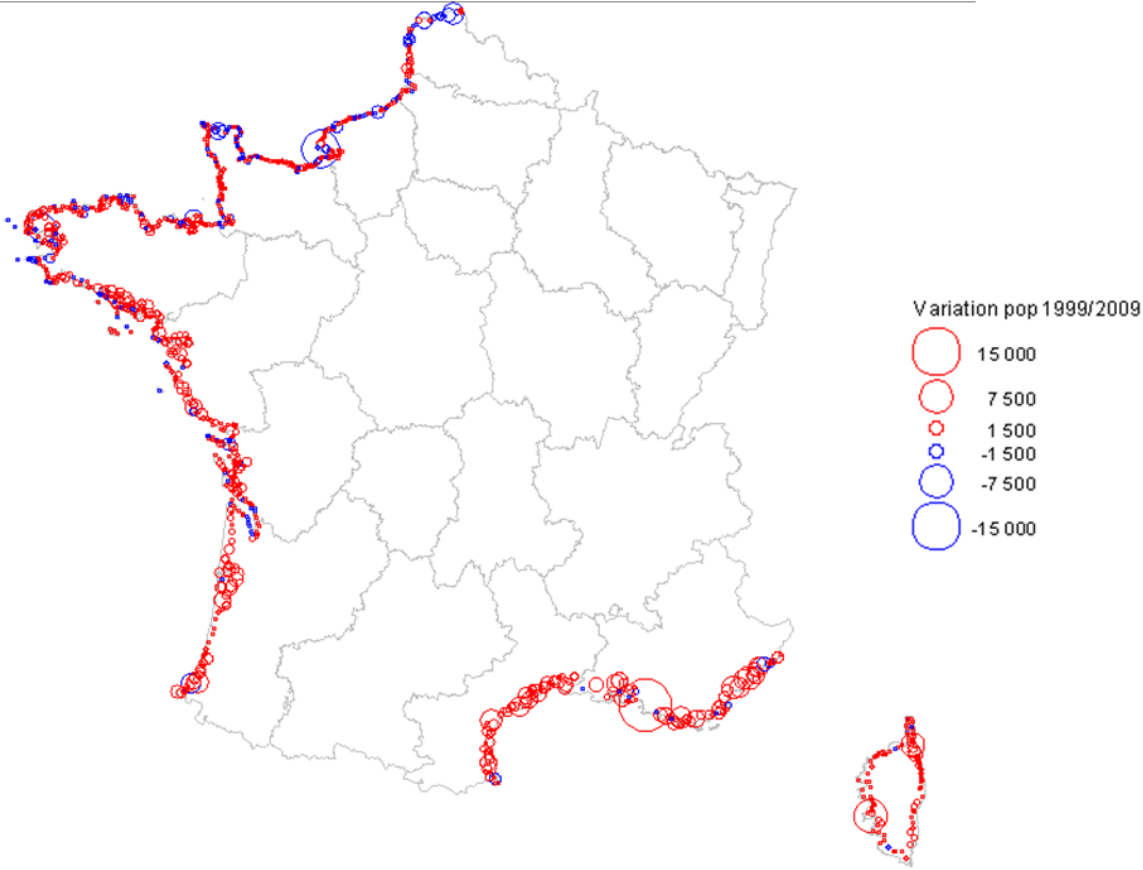
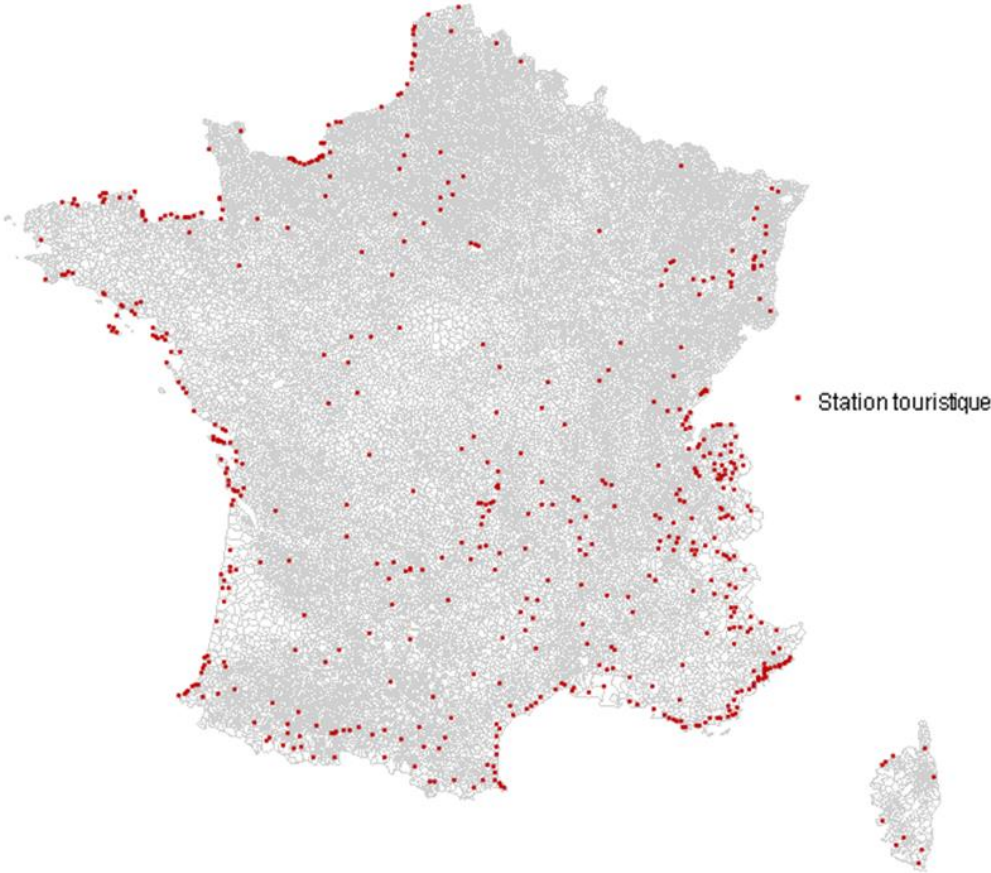
**Graphique 1**

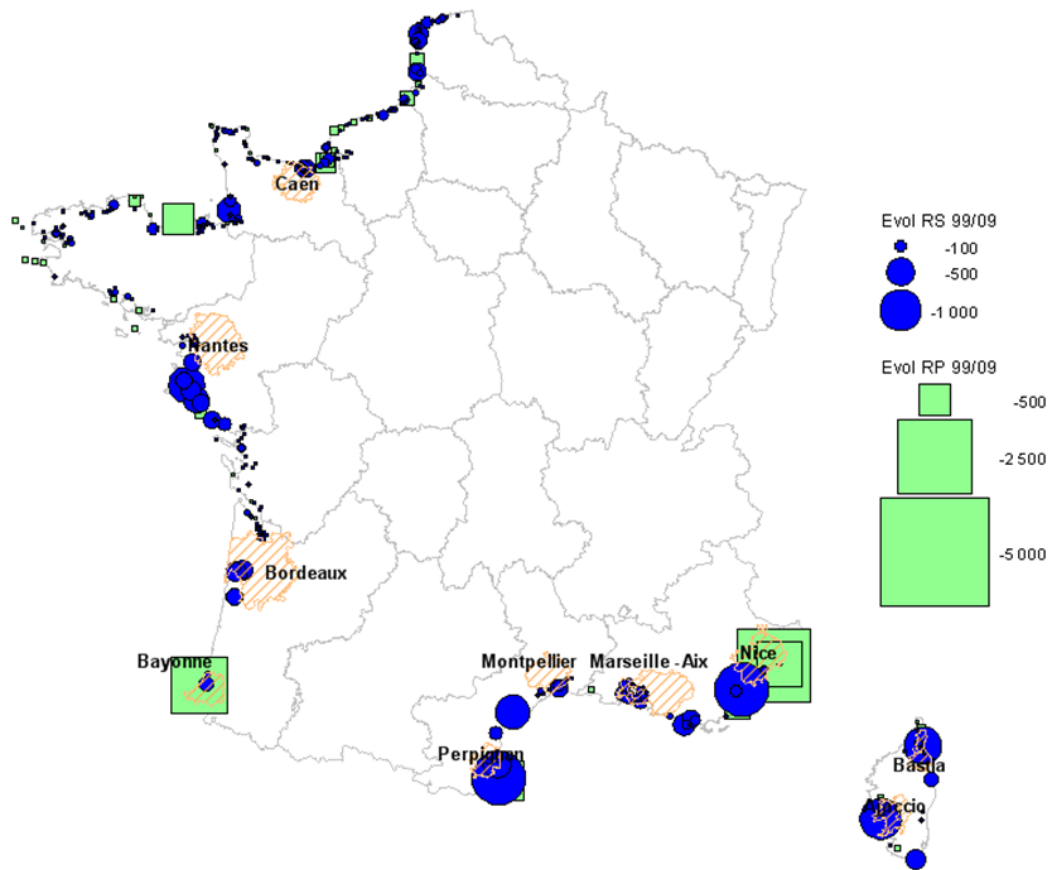


**Graphique 2**



Cartes 1, 2 et 3





## BIBLIOGRAPHIE

- ANGEON V., VOLLET, D., « Spécificité des produits et développement territorial. L'exemple paradoxal du panier de biens en émergence de l'Aubrac », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (4), p. 591-615.
- BERQUE A., *Etre humains sur la terre*, Paris, Gallimard, 1996, 212 p.
- BONERANDI E., « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, Vol. 80/2, 2005, p. 91-100
- BRUNET R. FERRAS R., THERY H., *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Paris, Reclus-Documentation française, 1992.
- CLAVAL P., *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, 1995, 384 p.
- DAVEZIES L., *La République et ses territoires: La circulation invisible des richesses*, Seuil, 2008.
- DUHAMEL P., KNAFOU R., « Tourisme et littoral: intérêts et limites d'une mise en relation », In *Annales de géographie*, 2003, p. 47-67).
- DUVILLARD S., ANDRE-POYAUD I., LORIOUX A., « Les mutations foncières et immobilières au pays du Mont-Blanc entre 2001 et 2008 », *Revue de Géographie Alpines*, Vol. 98-2, 2010, p. 245-301
- FABREM H., 1999, « L'urbanisme en Corée du Sud », *Urbanisme*, n°304, p. 91-92.
- FOUGNIE S., « L'intégration géographique comme mode d'interprétation de l'évolution des stations balnéaires », *Noréis*, Vol. 206, 2008, p. 73-89
- FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., « De la ressource à la trajectoire : quelles stratégies de développement territorial ? », *Géographie Économie Société*, Vol. 15, 2013, p. 267-284
- FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., « Territoire et patrimoine: la co-construction d'une dynamique et de ses ressources ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Vol 5, 2006, p. 683-700.
- GHOSN R., « Le secteur privé dans l'urbanisme des pays en voie de développement », In *Villes et Territoires du Moyen-Orient*, 2005, n°1.
- GOERZ O., HUETZ DE LEMPS X. « La ville européenne outre-mer », In *Histoire de l'Europe urbaine*, 2003, vol. 2, p. 279-554.
- GUIBERT C., « Politiques de communication et identifications territoriales différenciées : les usages politiques des vagues et de l'univers du surf par les municipalités de la côte Aquitaine », *Téoros*, Vol 25-2, 2006, p. 62-71.
- GUILLOT X., « Flux économiques, transferts d'expertises et production immobilière haut de gamme en Asie orientale ». *Géocarrefour*, 80(3), p. 171-181.
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR B.(dir), *La ressource territoriale*, Economica, 2007, 252 p.
- KOOP K., AMILHAT A. L., « Introduction. Approche critique des transferts contemporains des modèles de développement territorial vers les Suds », Vol. 75(4), 2011, p. 6-14
- LANDEL P. A., SENIL N. « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». *Développement durable et territoires*. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, (Dossier 12).

- LAZZAROTTI O., « Patrimoine », in LEVY J., LUSSAULT M. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, p. 692-693.
- MARTIN N., BOURDEAU P., DALLER J. F., *Migrations d'agrément: du tourisme à l'habiter*, Editions L'Harmattan, 2012.
- McCANN E, WARD K “Assembling urbanism: following policies and ‘studying through’ the sites and situations of policy making”, *Environment and Planning A*44(1), p. 42-51
- MOLLARD A., PECQUEUR B., MOALLA M., « Offre de produits, services territorialisés et demande de biens combinés ». *Un point sur...*, 2005, p. 73-93.
- PINOL, J. L., WALTER, F. « La ville contemporaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ». *Histoire de l'Europe urbaine*, Vol 2, p. 115-170.
- RODGERS D.T., *Atlantic crossings*. Harvard University Press, 1998.
- SENIL N. « *Une reconstruction de l'espace-temps: approche croisée des processus de patrimonialisation et de territorialisation dans les territoires ruraux en France et aux Maroc* », Thèse de doctorat. Université de Grenoble. 2011
- TALANDIER M., « L'économie résidentielle à l'horizon 2040 ». *Futuribles*, 2012, p. 35-45
- TALANDIER M., « Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français ». Thèse de doctorat. Université Paris XII Val de Marne. 2007
- TAUNAY B., 2011, *Le tourisme intérieur chinois*, Presses Universitaire des Rennes, (Rennes), 255 p.
- TEXIER S., « Dubai: analyse d'un phénomène urbain », compte rendu de Yasser Elsheshtawy, *Dubai: Behind an Urban Spectacle*, London/New York, Routledge, 2010. AMC-Le Moniteur Architecture.
- VERDEIL E. « Expertises nomades au sud. Éclairages sur la circulation des modèles urbains ». *Géocarrefour*, 80(3), p. 165-169.
- VERDEIL E. « Une ville et ses urbanistes: Beyrouth en reconstruction » *.Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, (11), 2002.
- VERDEIL E., « Expertises nomades au Sud. Eclairages sur la circulation des modèles urbains », *Géocarrefour*, vol. 80/3, 2005, p. 165-169